



## Termes de Références Expert(e) en Droits Humains et VIH/SIDA

**Projet : Appui à la protection et à la défense des Droits des Personnes vivant avec le VIH et des personnes affectées**

### I. Contexte d'intervention

La discrimination, la stigmatisation et les violations des droits humains des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) et des groupes les plus exposés au risque, constituent d'importants obstacles à la réalisation de l'objectif d'accès universel à la prévention, au traitement, au soin et aux services d'appui. Les personnes infectées et affectées par le VIH et les populations vulnérables sont souvent discriminées et marginalisées à cause de leur statut ou appartenance à un groupe spécifique, ce qui peut rendre leur accès à des services de prévention, de prise en charge et d'appui, difficile et problématique.

Pour cela, l'implication des institutions nationales de droits de l'homme dans la riposte nationale au VIH/sida représente un principe incontournable dans la lutte contre l'épidémie, notamment dans des contextes où la discrimination des PVVIH et des personnes affectées par le virus est un phénomène réel et pressant.

Le Conseil Consultatif des Droits de l'homme (CCDH) est une institution nationale des droits de l'homme (INDH), accréditée du statut « A » conformément aux Principes de Paris et veillant à la protection et à la promotion des droits de l'homme au Maroc. Le CCDH œuvre également dans la protection et la promotion des droits économiques, sociaux et culturels (DESC), notamment le droit à la santé. Cette institution peut jouer un rôle clé pour l'intégration de l'approche « droits humains » dans la riposte multisectorielle nationale au VIH Sida.

Le Plan stratégique nationale de lutte contre le Sida 2007-2011 prévoit la prise en compte de la dimension des droits humains comme principe directeur censé informer l'action stratégique à tous les niveaux et de façon transversale. La revue à mi-parcours de ce plan a clairement souligné l'importance de faire ressortir de manière plus incisive la dimension de la promotion des droits humains des PVVIH et des groupes vulnérables à travers des actions concrètes visant à réduire la discrimination de ces populations et améliorer leur accès aux services de prévention, de prise en charge et d'appui. Une des actions recommandées par la revue a été l'implication du CCDH dans les politiques nationales de lutte contre le VIH à travers notamment la promotion d'un mécanisme de protection pour les victimes de violations de droits humains en relation avec le VIH/sida.

Le projet vise à associer le CCDH aux efforts programmatiques de lutte contre le VIH/sida au niveau national à travers le renforcement de la dimension droits humains et ce notamment, grâce à trois activités principales :

- Organisation d'un atelier de sensibilisation du personnel du CCDH à la question du VIH/sida et ses liens avec la protection, la préservation et la réalisation des droits humains.
- Organisation d'une journée de réflexion conviant les organisations nationales impliquées dans la lutte contre le VIH/Sida au Maroc et le CCDH à échanger autour de la thématique du VIH/Sida. A l'issue de la journée, des recommandations pourront être proposées ainsi qu'un plan d'action pour une meilleure prise en compte des droits des PVVIH.

- Organisation d' une formation spécifique au profit du personnel du CCDH chargé de protection et aide aux victimes en vue de renforcer leurs capacités en matière de prise en charge, d'orientation et d'appui juridique des PVVIH et des personnes affectées.

## **II. Objectifs de la mission du/de la consultant(e)**

### **Objectif 1 :**

Appuyer la préparation, l'encadrement et la facilitation des sessions de sensibilisation au profit du personnel du CCDH, sur la question du VIH et de ses liens avec les droits humains tels que convenus au niveau international et national.

### **Objectif 2 :**

Appuyer la préparation, l'encadrement et la facilitation des sessions et discussions lors de la journée de réflexion en vue de l'élaboration d'un plan d'action initiant des mécanismes de préservation et de protection des droits des PV-VIH

### **Objectif 3:**

Préparer un ou des modules de formation, assurer la formation et l'animation de la session de formation pour le personnel du CCDH du département protection et aides aux victimes pour renforcer leurs capacités en matière de prise en charge, d'orientation et d'appui juridique des PVVIH et des personnes affectées.

## **III. Tâches et livrables du consultant**

Pour satisfaire aux objectifs précédents, le/la consultant(e) sélectionné(e) devra aider à réaliser les activités détaillées ci-dessous :

### Tâches et livrables appliquées à l'**objectif 1**:

- ✓ Préparer une présentation en arabe de 15 minutes restituant les résultats d'études liées au VIH/sida, dans une perspective de Droits Humains, tant au niveau international que national. Les principales problématiques liées aux DH et au VIH devront être soulevées pour discussion avec le personnel du CCDH. (**Livable 1**)
- ✓ Encadrer les sessions de discussions, coordonner et harmoniser les interventions des experts invités.
- ✓ Elaborer une fiche d'évaluation pré et post qui sera à distribuer aux participants et à collecter en fin de journée. Les données devront être traitées et seront à intégrer dans le rapport final de la formation.
- ✓ Elaborer un rapport analytique final sur le déroulement de l'atelier de sensibilisation en y incluant les résultats de l'évaluation, les principales problématiques et la synthèse des recommandations/conclusions discutées lors de l'atelier. (**Livable 2**)

### Tâches et livrables appliquées à l'**objectif 2** :

- ✓ Appui à la préparation de la journée de réflexion en aidant à élaborer les présentations et à faciliter les discussions et les travaux de groupe (**Livable 3**)
- ✓ Préparer une note synthétique sur les droits des PVVIH au Maroc dans le contexte du système juridique national et de l'arsenal juridique marocain pour la promotion et la protection des droits humains (Livable 4)

- ✓ Préparer un rapport analytique de la journée de réflexion (en français), d'environ 15-20 pages, sur le déroulement de la journée et qui synthétisera les principales recommandations présentées lors de la journée de réflexion et inclura une évaluation de la journée de réflexion restituant les résultats des fiches d'évaluation qui seront à intégrer dans le rapport final. (**Livrable 4**).
- ✓ Finaliser le plan d'action détaillé (selon l'outil de gestion axée sur les résultats) incluant les résultats attendus pour une meilleure protection juridique et un plus grand soutien / orientation des PVVIH. Ce plan d'action pourrait être inclus dans le prochain Plan Stratégique National, et devra donc spécifier les partenaires de mise en œuvre, un échéancier et les ressources nécessaires (**Livrable 5**)

### Tâches et livrables appliquées à l'objectif 3

- ✓ Elaborer un module de formation en arabe qui renforcera les capacités du personnel du CCDH afin de répondre aux besoins des personnes infectées et affectées par le VIH (Appui en termes de protection juridique et orientation-soutien des personnes) en concertation avec le CCDH et les membres du comité de pilotage du FAP. (**Livrable 6**)  
Ce module devra se réaliser en conformité avec les recommandations issues de la journée de réflexion (de l'objectif 2).
- ✓ Animer et encadrer les sessions de formation.
- ✓ Faire le suivi évaluation de ces sessions de formation.
- ✓ Elaborer un rapport final sur le déroulement des formations au personnel du CCDH comprenant l'analyse des résultats d'évaluation des séances. (**Livrable 7**)

### DUREE DE LA CONSULTATION

La consultation est prévue pour une durée de **17 jours** étalés entre **mars et octobre 2011**.

Tâches et livrables	Durée de la consultation (jours)
<b>Objectif 1</b>	
- Livrable 1	1
- Encadrement atelier	1
- Livrable 2	1
<b>Objectif 2</b>	
- Livrable 3	3
- Encadrement journée de réflexion	1
- Livrables 4	2
- Livrable 5	1
<b>Objectif 3</b>	
- Livrable 6	4
- Encadrement des sessions de formation	2
- Livrable 7	1
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>

#### **IV. Compétences et qualifications requises**

- Master en Droit, en Santé Publique ou en sciences humaines
- Expérience préalable pertinente en matière de conduite de sessions de formation/sensibilisation et de planification stratégique.
- Connaissance des orientations stratégiques internationales pour la lutte contre la propagation du SIDA ainsi que le programme de riposte nationale au VIH/Sida au Maroc.
- Connaissance des principes et des mécanismes de l'approche basée sur les droits humains et les problématiques soulevées au niveau international et national par la protection des PVVIH.
- Connaissance du contexte des droits humains au Maroc.
- Qualification et expérience dans le reporting et le suivi/évaluation des projets.
- Très bonne maîtrise à l'écrit et à l'oral de l'Arabe et du Français.
- A compétences égales, l'équipe du projet favorisera la candidature d'une femme.

#### **V. Dossier de candidature**

##### **Le dossier de candidature devra être constitué de :**

- un CV détaillé et actualisé.
- une note méthodologique illustrant la compréhension des problématiques et la façon dont laquelle le candidat envisage de réaliser concrètement la mission, conformément aux termes de référence.

#### **VI. Date limite et adresse de soumission**

- **Au plus tard le 18 février 2011**

- **Adresse :**

Département des ressources humaines  
Conseil Consultatif des Droits de l'Homme  
Place Ach-chouhada, Océan - BP 1341,  
Rabat – Maroc.

- **ou par mail au: [rh@ccdhdh.org.ma](mailto:rh@ccdhdh.org.ma)**

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Madame Nazha Bernoussi :  
[nbernoussi@cdifdh.org.ma](mailto:nbernoussi@cdifdh.org.ma)